

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE de l'ECOLE ELEMENTAIRE

DE MIREFLEURS du 12/06/2025

PRESENTS :

Mairie : Mme MAUBROU (adjointe aux affaires scolaires), Mme JUILLARD (Directrice Générale des Services de la municipalité de Mirefleurs)

Directrice : Mme BRONNEC

Enseignants : Mmes ROSA, NEE, BRONNEC, M. CHAUFOR, Mme CUBIZOLLES

Parents élus titulaires: Mesdames OLIVIER, DUPONT, M. BOURDENX

Parents élus suppléants : Mmes MOMPEU, PASSELAIGUE,

EXCUSÉS :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme ROMEUF

Mairie : M. VEGA(maire),

Enseignants: Mme SIVADIER, M. MICHEL, GAY

Parents élus titulaires : Mmes LAROCHE, ROBLIN

Pôle ressources (ex-RASED) : Mmes LE BAGOUSSE, DUBESSY, M. ROCHES

La séance débute à 17 h 30.

Désignation du secrétaire de séance : S. CHAUFOR

1) Validation du compte rendu du conseil d'école du 26/03/2025

Le document est validé sans modification à l'unanimité.

2) Prévisions des effectifs pour la rentrée 2025

3)

Q3 Contribution des parents d'élèves élus : *Les effectifs de l'année prochaine ses sont-ils précisés ?*

Effectifs connus à la date du 12/06/25 prennent en compte : 1 passage anticipé (CP au CE2), 2 déménagements (1 ce1, 1 cm2), 2 inscriptions (1ce1, 1 ce2), 4 demandes de dérogations validés par M. le Maire (départs de 3 CP + 1 CE1)

Possibilités d'ici fin juin : + 2 élèves (+ 2 CP ?) → 115 élèves ou

- 1 élève (- 1 ce2) → 112 élèves

<u>2020-2021</u>	<u>2021-2022</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2023-2024</u>	<u>2024-2025</u>	<u>2024-2025</u>
CP : 24	CP : 22	CP : 30	CP : 25	CP : 20	CP : 19
CE1 : 21	CE1 : 24	CE1 : 23	CE1 : 30	CE1 : 28	CE1 : 18
CE2 : 25	CE2 : 21	CE2 : 25	CE2 : 22	CE2 : 27	CE2 : 30
CM1 : 24	CM1 : 24	CM1 : 20	CM1 : 25	CM1 : 20	CM1 : 27
CM2 : 25	CM2 : 24	CM2 : 23	CM2 : 20	CM2 : 25	CM2 : 19
119 élèves	115 élèves	121 élèves	122 élèves	120 élèves	113 élèves

Q3 Contribution des parents d'élèves élus : *L'organisation 1 classe par niveau va-t-elle être maintenue ?*

La répartition des élèves doit être faite sur 5 classes.

Constat d'un déséquilibre en nombre d'élèves par niveau, répartition niveau/classe envisagé.

Attente constitution de l'équipe enseignante.

4) Organisation pédagogique et matérielle pour la rentrée 2025

Equipe enseignante et direction

Changement de l'équipe enseignante titulaire : arrivée de Mme LOPEZ Emeline.

Attente de la nomination de 3 enseignants pour assurer les compléments de services de Mme Lopez (20 %), Bronnec (50 %), Née (50 %) et Mme Cubizolles (50 %).

Un professeur stagiaire sera affecté à 50% sur la classe de Mme Cubizolles.

Jour de la ½ journée de décharge de direction : le vendredi matin et le mardi après-midi de cette année 2024/2025 peuvent être modifiés.

Concernant l'intervenant prestataire en E.P.S. :

Est-ce que l'intervenant en sport sera reconduit l'année prochaine ?

Décision est prise de reconduire un intervenant par le groupement GéoSport sur 11 heures.

M Tamizier sera affecté de nouveau sur l'école de Mirefleurs

Vifs remerciements formulés à la municipalité pour le renforcement technique et organisationnel des enseignements en EPS grâce à la présence de M. Tamizier.

Natation 2025/2026 :

Le dispositif est reconduit à l'identique pour l'an prochain. Coût global de 4500 euros (transport + entrées).

Importance rappelée de la présence des élèves lors des séances de natation. Remerciements à la municipalité pour la reconduction du dispositif.

→ Elèves concernés : du CP au CM1.

Les résultats des compétences attendues à la fin du CM1, ont globalement été atteints. 17 élèves sur 19 ont obtenu l'attestation « Savoir Nager en Nécrité » exigible en fin de cycle 2.

Demande faite pour le bassin de Longues (Vic-le Comte) pour l'année 25/26 de 2 créneaux pour 4 classes avec aide pédagogique (2 MNS pouvant prendre en charge 2 groupes).

Planning réceptionné :

2 classes les mardis matin du 25/11/25 au 27/01/26, de 10 h à 10 h 45, soit 8 séances

2 classes les lundis matin du 27/04/26 au 15/06/26, de 10 h à 10 h 45, soit 7 séances

Un appel à des parents accompagnateurs pour mettre en place un dispositif pédagogique particulier pourra être renouvelé l'année prochaine si nécessité. Cette année 5 ou 6 parents étaient agréés pour intervenir à la piscine. L'équipe enseignante les remercie pour leurs présences régulières sur le cycle.

→ Accueil des nouveaux élèves inscrits

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2025, la municipalité a réalisé **le nouveau livret d'accueil pour l'école élémentaire**. Il est transmis par la municipalité à l'ensemble des familles d'enfants inscrits pour la rentrée prochaine + sur le portail famille pour les anciens élèves. Une partie sera retravaillée pour la circulation et le stationnement autour de l'école (schéma).

Les inscriptions pour les services périscolaires seront faites sur le portail informatique.

Une visite de l'école sera proposée le mardi 1^{er} juillet à 17 h 30 pour l'accueil des familles des nouveaux élèves sur l'établissement. Il est proposé que la municipalité et les représentants de parents d'élèves soient présents pour accompagner et enrichir cet accueil.

5) Point budget :

Q4 Contribution parents d'élèves élus : *Le budget pour l'école a-t-il été voté, maintenu ?*

→ Maintien des enveloppes allouées à l'école pour les fournitures scolaires (livres, manuels et papeterie) et les transports (sorties scolaires et piscine) pour ce budget de l'année civile 2025.

Tout a été validé au prorata du nombre d'élèves comme l'an dernier. 38 euros par élève.

A noter que les programmes de l'éducation nationale changent à compter de la rentrée prochaine du cp au cm1 ce qui pourra occasionner des dépenses en manuels et matériel pédagogique.

Remerciements pour les enveloppes dégagées pour toutes les lignes budgétaires maintenues.

Q5 Contribution parents d'élèves élus : *Pourquoi n'y a-t-il pas eu de subvention accordée pour l'association de l'école ?*

Conseil d'école du 12/06/2025 – école élémentaire de Mirefleurs

→ La commission associations a étudié les comptes de l'OCCE. Elle a choisi de ne pas allouer de subvention aux vues des comptes de l'OCCE.

En cas de projet spécifiques l'an prochain, une subvention exceptionnelle pourra être allouée.

Point matériel

Q4 Contribution parents d'élèves élus : *La ligne budgétaire dédiée à l'aménagement de la cour (bancs, ombrage, etc.) a-t-elle été acceptée ?*

→ La ligne budgétaire a été ouverte et est en attente de devis pour les bancs par un menuisier. L'installation d'ombrières est plus compliquée sur le plan technique.

L'installation de casquettes de fenêtres est pour l'instant refusée par les ABF du fait du périmètre avec la maison Jean Domat classée. La demande sera renouvelée dans un cadre sécuritaire des élèves (fortes chaleurs). La mise en place de films solaires n'est pas très convaincante suite à l'installation en maternelle.

Q7 Contribution parents d'élèves élus : *Les travaux ou améliorations déjà évoqués ont-ils été budgétisés et planifiés ?*

→ rideau de séparation entre l'espace scolaire et périscolaire dans la salle du préau

Pas de solution pour l'instant car le rideau est trop lourd. En attente d'une solution technique avec réutilisation du rail existant (la porte actuelle coulissante hors normes de sécurité ne peut plus être utilisée).

La question est posée par les parents d'élèves sur la pertinence de la localisation actuelle du rail qui se trouve au milieu de l'espace restauration. L'étude se poursuit.

→ reprise des éclairages LED de l'école

Rien n'a été fait pour l'instant par manque de temps.

→ signal visuel pour la sonnerie de la garderie difficilement audible

La question se pose de remettre l'ancienne sonnerie sur le périscolaire, les agents n'étant pas persuadés que le signal visuel fonctionnerait. La municipalité remet cette question à l'étude afin d'éviter un retour en arrière. Un dispositif de type « diffuseur d'alarme visuel » est évoqué par un parent élu.

6) **Bilan pédagogique de l'année 2024/2025 en liaison avec le Projet d'école**

Présentation du bilan de l'année 2024/2025 (cf. document distribué en séance et joint à ce procès-verbal).

Q1 Q2 Contribution parents d'élèves élus :

* Remerciements des parents pour le projet « 10 jours sans écrans » 2025.

➔ Retour sur le projet 10 jours sans écran : Les élèves ont été particulièrement motivés pour relever le défi largement réussi à l'échelle de l'école avec des bénéfices évoqués par les élèves sur la qualité de leur sommeil, les partages de qualité en familles, la mise en place de nouvelles habitudes de vie (ex : pas d'écran avant de venir à l'école le matin). Il est prévu d'adresser un message de retour sur ce projet à toute les familles.

Les élèves les plus en difficultés sont ceux qui évoquent le fait de ne pas avoir été soutenus à la maison, défi en ce cas particulièrement difficile à gérer.

Suite à l'atelier « jardinage » : poursuivre l'arrosage du jardin avec potentiellement la participation des parents.

*Remerciements des parents à l'équipe enseignante pour l'organisation de la sortie à la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson.

➔ L'équipe enseignante remercie la Municipalité, l'association ELAN, l'ensemble des familles (dont certains parents ont accompagné des sorties scolaires et notamment la rencontre sportive Hand/Flag à Cournon) pour avoir permis à nos élèves de bénéficier de sorties et activités organisées cette année scolaire.

➔ Pour clore le projet « 10 jours sans écran » : rappel du moment de rencontre dans le parc du village avec l'école maternelle partageant le projet (même parrain, l'artiste Laurent DELAIRE) particulièrement apprécié par les élèves, parents et équipes éducatives présents. Ce moment pourra encore être amélioré pour l'année prochaine si le projet est reconduit.

7) Point sécurité

* Exercices de sécurité obligatoires :

RAPPEL :

➔ 2 exercices « incendie » (évacuation) dans l'année (ex n°1 fait le 17/09/24) + (ex n°2 fait le 21/02/25)

➔ 2 exercices « risques majeurs naturels ou technologiques » en lien avec le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

ex n°1 fait le 21/02/25 - Thématique « menaces majeures »

ex n°2 fait le 02/06/25 - Thématique « vents violents » - Contexte / 2 classes absentes - 1 classe dans la cour en EPS – la directrice en charge de sa classe

Rappel nécessaire des consignes d'éloignement des surfaces vitrées des classes avec plus de difficultés pour les classes de l'étage vitrées des 2 côtés.

Un compte-rendu des constats, observations et suites à donner a été rédigé par M. le Maire. La plateforme « sécurité » de la base académique a été mise à jour à l'issue de ce nouvel exercice.

Retour sur l'étude de faisabilité de raccordement à un seul dispositif sonore pour TOUS les bâtiments y compris l'OCEBLOC.

➔ En cours d'étude avec nécessité d'un câble entre les deux bâtiments.

Conseil d'école du 12/06/2025 – école élémentaire de Mirefleurs

Question est posée sur la mise en place d'exercices sur les temps périscolaires

Un exercice sera prévu en septembre 2025 sur le temps périscolaire.

Q10 Contribution parents d'élèves élus : *Qu'en est-il de la demande de clarification de la signalétique concernant le dépose-minute devant l'école ?*

➔ Le choix des panneaux est en cours. L'installation sera effective.

Q10 Contribution parents d'élèves élus :

Une signalétique est-elle prévue pour l'interdiction de fumer aux abords des écoles, mesure qui entre en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2025.

➔ La mise en place des panneaux est dans l'attente des décrets d'application.

Q8 Contribution parents d'élèves élus : *La conférence de M. Huleux (Maison de Protection des Familles - conférence à destination des familles sur le thème du bien-être et du harcèlement scolaire) a-t-elle été confirmée pour novembre 2025 ?*

La date exacte est-elle déjà fixée ?

Un créneau en soirée ou en journée est-il prévu pour permettre au plus grand nombre de parents d'y assister ?

Le format prévoit-il un temps de questions/réponses avec les participants ?

Comment l'information sera-t-elle relayée aux familles ?

➔ Le thème sera divisé en 2, M. Huleux préférant destiner son intervention aux enfants (CM2 et CE1). En attente de modalités d'éventuelles interventions dans l'école qui nécessiteront un travail préalable par l'équipe enseignante et la faisabilité du point de vue administratif.

Contact a également été pris avec une association (CSHV63) qui fera une conférence avec les parents et habitants sous la forme d'un petit déjeuner un dimanche matin de novembre.

8) Services périscolaires

Les enseignants tiennent à faire part des difficultés du périscolaires qui deviennent débordantes. Difficile de gérer ces difficultés, souvent évoquées lors des conseils d'élève ou qui remontent des familles. Temps nécessaires de paroles avant la reprise des cours et prenant du temps sur les apprentissages à 14 h.

Certains élèves ont entrepris une démarche personnelle de faire des supports (affiches) pour témoigner de ce malaise.

Peu de retours ont été faits de la part des familles suite au mots transmis à l'issue de la réunion du 12 mai concernant des conflits entre élèves qui doivent être portée à la connaissance de l'équipe enseignante et municipale.

Le conseil d'école relève qu'il y a un problème réel des relations entre élèves qu'il faut absolument résoudre. Les solutions sont multiples, les différentes initiatives prises à l'école

et dans le cadre périscolaire doivent être considérées comme une partie de la solution à faire évoluer (partenariat familles – municipalité - école indispensable).

Q6 Contribution parents d'élèves élus

Lors du précédent conseil, la possibilité d'impliquer des retraités ou bénévoles pour encadrer des temps calmes (accès bibliothèque, jeux de société, lecture...) avait été évoquée.

Où en est cette réflexion ?

Une étude juridique ou organisationnelle a-t-elle été menée depuis mars pour en évaluer la faisabilité ?

Peut-on lancer un appel à bénévoles auprès des associations locales ou de retraités ?

→ La municipalité fait part de la complexité mais aussi de la possibilité de faire appel à des bénévoles après avoir vérifié leurs profils et casiers judiciaires. La municipalité se charge de lancer un appel à candidature. La proposition des parents élus de proposer des volontaires est bienvenue. La municipalité se porte garante des personnes volontaires. L'appui d'association de bénévoles telle que l'ASLI (Association d'aide aux devoirs) est évoqué pour un éventuel accueil des séances au sein même de l'école pour accompagner l'accueil des élèves sur le temps périscolaire.

La municipalité étudie à la possibilité de renforcer l'équipe d'agents pour l'accompagnement d'un groupe d'élèves sur le temps périscolaire.

L'utilisation de l'espace bibliothèque serait possible sur la pause méridienne.

Q9 PE Contribution parents d'élèves élus : *Des retours de parents et d'agents font état de difficultés récurrentes avec la classe de CP durant les temps périscolaires et particulièrement sur le temps méridien.*

Serait-il envisageable, dans un souci d'apaisement et de meilleure gestion, de répartir les élèves de CP sur les deux services de cantine ?

→ Afin d'améliorer la surveillance, l'espace cour a été réduit. Des jeux ont été fournis pendant ce temps, ils pourraient être enrichis.

→ Oui l'année prochaine, les futurs élèves de ce1 et ce2 seront répartis sur les deux services de restauration.

Recrutement service civique sur le temps scolaire : annonce peut être diffusée, elle sera transmise aux parents d'élèves élus et à la municipalité.

La séance est levée à 20 heures.

C. Bronnec
Directrice

S. Chaufour
Secrétaire